cessé, les Chinois ont renouvelé leur attaque sur Tien-Tsin et ont ouvert le feu avec deux batteries. Après 8 h. de combat, les canons chinois ont été réduits au silence.

L'excellence du tir de l'artillerie chinoise est tout simplement incroyable.

Les hostilités ont repris hier.

Les Chinois ont bombardé de nouveau les concessions étrangères, et leur infanterie, sous la protection de ce feu d'artillerie, a fait une attaque qui a été repoussée assez facilement par les troupes alliées. Celles-ci ont subi toutefois des pertes considérables dues à la canonnade chinoise.

Quatre nouveaux canons de marine anglais sont arrivés.

Le combat du 6 a été le plus sérieux de tous. Les Russes seuls ont eu 200 morts.

L'amiral Seymour, remis de sa blessure, a repris le commandement des troupes anglaises à Tien-Tsin.

Les Chinois bombardent la ville du rempart Nord-Ouest du fort.

Les troupes alliées sont très fatiguées, en raison des combats incessants qu'elles ont à soutenir et dans l'admirable service d'éclaireurs fait par les cosaques, elles auraient été débordées depuis longtemps.

Six résidents anglais de Tien-Tsin ont été blessés.

Marche des Chinois sur New-Tchang

Outre les églises chrétiennes de Moukden, presque toutes les institutions similaires, à Liao-Hiang et à Kin-Tchau ont été détruites par les soldats chinois et les Boxers.

De nombreux chrétiens indigènes ont été massacrés, mais presque tous les missionnaires européens et américains des districts de l'intérieur sont arrivés sains et saufs à New-Tchang.

On annonce de bonne source que des troupes chinoises marchent sur New-Tchang, où il n'y a pour toute défense qu'une canonnière russe.

Le prince Tuan se proclame empereur

Shanghaï, 11 juillet. — La copie d'un décret publié récemment par le prince Tuan est parvenue aujourd'hui à Shanghaï.

Dans cet édit, le prince Tuan jette complètement le masque et se proclame empereur.

En cette qualité, il loue en termes chaleureux la fidélité et le dévouement de ses chers et braves Boxers.

« Nous ne sommes plus maintenant, dit le prince Tuan dans sa proclamation, dans la situation où nous étions lorsque nos ennemis tombèrent à l'improviste sur notre peuple pacifique et tuèrent nos frères par milliers sous les murs mêmes de Pékin.

» Maintenant, nous avons des fusils à longue portée et de gros canons en abondance. De plus, nous ne négligerons point ceux qui auront combattu dans cette pieuse guerre ; nous ne les laisserons point sans récompense. Tous ceux qui resteront fidèles à leur serment recevront une abondante provision de riz et de vin chaud afin qu'ils soient forts et courageux.

» Les étrangers sont des hommes petits et faibles qui ne peuvent opposer aucune résistance. Ils sont déjà terrifiés. D'un seul coup vous les détruirez tous.

» Ghidie. — *Les bien et que pas un n'ait la vie sauve.* »

Dans ce même décret, le prince Tuan désigne le prince Szé-an, le prince Isais-Tian et Kang-Yi pour commander les trois principaux corps de l'armée des Boxers.

Les fonctionnaires chinois sont d'avis que cet édit est un indice certain que le prince Tuan ne semble pas absolument sûr de la fidélité de ses Boxers.

LA TERREUR DANS LA MANDCHOURIE

Che-Fou, 11 juillet. — Les Chinois ont brûlé presque tous les ponts au sud de Tsi-Ni-Sifar.

Ils ont brûlé de nombreux villages et établi le règne de la terreur dans le Sud de la Mandchourie.

MARCHE DE 30.000 RUSSES

Che-Fou, 11 juillet. — 30,000 Russes s'avancent d'Arvin vers le Sud de la Mandchourie.

Les réfugiés de Tien-Tsin

Shanghaï, 11 juillet. — Trois cents réfugiés venant de Tien-Tsin sont arrivés ici.

Ils ont beaucoup souffert pendant le voyage de la ville assiégée jusqu'à Taxou.

Sur plus des trois quarts du parcours, ils ont essuyé des coups de feu des Chinois.

Mis à bord d'un steamer japonais à Taxou, ils y ont souffert de la faim, « n'est qu'il y a quatre jours qu'un steamer français les a pris à bord pour les amener ici.

Les réfugiés n'ont avec eux aucun bagage, ayant dû tout laisser à Tien-Tsin.

La panique à Shanghaï

La panique parmi la population chinoise de Shanghaï continue.

On estime que plusieurs milliers de Chinois ont déjà quitté la ville. Les affaires d'importation sont suspendues, principalement à cause du crédit restreint accordé par les banquiers indigènes ; la plupart des filatures de coton sont fermées.

Les revenus de la douane de Shanghaï, pour le trimestre qui a fini le 30 juin, accusent une diminution de 32 pour 100 tels sur la période correspondante de l'année dernière.

L'ACTION DES PUISSANCES

L'armée japonaise

Paris, 11 juillet. — On a lu plus haut, dans notre compte rendu du conseil des ministres tenu ce matin à l'Elysée, que le gouvernement japonais va envoyer immédiatement une division d'infanterie à la ou, ce qui porte à 22,000 hommes le chiffre des troupes japonaises en Chine.

Le correspondant du *Daily Telegraph* à Vienne, dit que c'est par suite d'une entente avec les puissances que le Japon fera suivre son premier envoi de troupes en Chine d'un second, puis d'un troisième.

Le même correspondant dit qu'il n'est nullement question du démembrement de l'empire chinois.

Les puissances arriveront à une entente concernant les missions, tant protestantes que catholiques ; elles prendront également des mesures pour limiter l'importation des armes en Chine.

On télégraphie de Che-Foq au *Daily Express* que l'armée japonaise de 22,000 hommes et 5,000 chevaux qui a été débarquée à Taxou est admirablement équipée.

Elle a de mortiers, des canons de campagne, une section de pontonniers et d'aérostatiers et deux magnifiques hôpitaux de campagne.

Le personnel médical se compose de cinquante médecins.

L'armée sera probablement commandée, soit par le maréchal Nodzu, soit par le maréchal Oyama.

Toutes les dispositions sont prises pour une campagne de deux à trois ans. Avant mardi prochain, le Japon aura débarqué 18,000 autres soldats à Taxou ; ceux-ci seront rejoints quatre jours plus tard par une nouvelle force de 10,000 hommes.

Avant que la saison des pluies soit trop avancée, le Japon espère avoir 68,000 hommes dans le Nord de la Chine.

Le *Jiji*, principal journal du Japon, déclare que les Japonais se trouveront suffisamment dédommagés pour les services qu'ils auront rendus en réprimant les troubles chinois, si on leur permet d'occuper militairement la Corée.

L'attitude de la Turquie

Le correspondant du *Times* à Odessa prétend que les autorités turques de Constantinople ont refusé le passage des Dardanelles et du Bosphore aux transports volontaires russes chargés de troupes à destination de l'Extrême-Orient.

Les renforts allemands

Berlin, 11 juillet. — Le croiseur *Bussard* est le seizième navire parti pour l'Extrême-Orient. L'Amirauté a l'intention d'envoyer encore cinq croiseurs.

Le second corps expéditionnaire comprend cinq bataillons prussiens, un bavarois, un saxon, un wurtembergeois.

M. Chamberlain a télégraphié au gouvernement de la Nouvelles-Galles du Sud que le gouvernement allemand avait demandé l'autorisation d'acheter en Australie des chevaux pour servir en Chine et qu'il serait heureux que toutes facilités fussent accordées aux agents allemands à ce sujet.

Les forces françaises

La division envoyée en Chine sera placée sous le commandement du général Voyron, de l'infanterie de marine. Des deux brigades, on assure que l'une serait commandée par le général Raffoul, actuellement chef de la Maison militaire du Président de la République, l'autre par le général Frey.

Quant à l'escadre, elle sera sous le commandement du vice-amiral Pottier, qui, on s'en souvient, a représenté récemment la France en Crète.

Renseignements officiels

SUR LES LÉGATIONS

Le ministre de Chine à Paris vient d'aviser le ministre des affaires étrangères que Li Hung Chang lui annonçait de Canton, à la date du 10 juillet, qu'il venait de recevoir un télégramme de Pékin, d'après lequel les soldats et les rebelles entourant les légations se sont dispersés peu à peu.

Le consul américain à Chefou a reçu une dépêche du gouverneur de Chan-Tung, déclarant que tout le personnel de la légation allemande était sain et sauf le 4 juillet.

UNE CIRCULAIRE DES ETATS-UNIS aux puissances

Washington, 11 juillet. — Voici le texte de la circulaire envoyée le 3 courant par les Etats-Unis à ses représentants à l'étranger pour être communiquée aux différents gouvernements :

« Etant donnée la situation critique en Chine, nous avons pensé qu'il était convenable de définir l'attitude des Etats-Unis autant que les circonstances actuelles permettent de le faire.

» Nous adhérons à la politique, inaugurée par nous en 1857, politique de paix avec la nation chinoise, le développement du commerce légitime, protection de la vie et des biens de nos nationaux par tous les moyens garantis par les traités d'extraterritorialité et par le droit des gens. Si nos nationaux subissent des dommages, nous en rendrons responsables les auteurs jusqu'à la dernière limite.

» Nous estimons que l'anarchie règne à Pékin et que l'autorité et ses responsabilités appartiennent en réalité aux autorités locales et provinciales, tant que ces autorités ne seront pas en collusion ouverte avec la rébellion, tant qu'elles emploieront le pouvoir à protéger la vie et les biens des étrangers, nous les regarderons comme le peuple chinois avec lequel nous cherchons à rester en paix et en amitié.

» L'intention du président est, comme elle a été jusqu'ici, d'agir concurremment avec les autres puissances ;

» 1° Pour l'établissement des communications avec Pékin, secourir les fonctionnaires, les missionnaires et autres nationaux américains qui sont en danger.

» Pour donner toute la protection possible dans toute la Chine, à la vie et aux biens des Américains ;

» Pour sauvegarder et protéger tous les intérêts légitimes des Américains.

» Pour aider à empêcher l'extension des désordres à d'autres provinces et le renouvellement de pareils désastres.

» Il est, naturellement, prématuré de prévoir les moyens d'obtenir ce dernier résultat, mais la politique des Etats-Unis consiste à chercher une solution qui puisse assurer d'une façon permanente la sécurité de la paix en Chine, maintenir l'intégrité territoriale et administrative de la Chine, protéger tous les droits garantis aux puissances amies par les traités, le droit des gens, et sauvegarder pour le monde entier le principe de égalité et d'impartialité du commerce dans toute les parties de l'empire chinois. »

LA GRÈVE DU HAVRE

Le Havre, 11 juillet. — Cet après-midi, les membres du parquet se sont rendus à la Bourse du travail, pour procéder sur place à une enquête complémentaire sur les graves incidents de samedi qui ont eu lieu dans le square du Cercle Franklin et dans l'intérieur de la Bourse du travail. Au cours de l'enquête, le citoyen Gaston Laville, secrétaire général des chambres syndicales ouvrières a été confronté avec les agents, qui l'accusent d'être intervenu dans la bagarre et d'avoir frappé d'un coup de canne un des agents.

Aujourd'hui on comparu devant le tribunal correctionnel dix jeunes gens poursuivis en raison des incidents de vendredi. Ils sont tous accusés d'outrages sur les gendarmes et les agents de police et de rébellion envers la force publique.

Le tribunal a prononcé des condamnations de quinze jours à trois mois de prison.

L'autorité avait donné l'ordre d'exempter de toutes poursuites les grévistes simplement accusés d'outrages aux agents et aux gendarmes. En conséquence, trente inculpés pour ces faits avaient été remis en liberté.

Bruit d'un complot contre M. Mac Kinley

New-York, 11 juillet. — Le *Herald* annonce qu'un complot formé pour assassiner le président Mac-Kinley a été découvert. Les « inspirateurs seraient des « Cubains espagnols »

A l'Exposition

(De notre correspondant spécial)

Paris, 11 juillet. — La grande fête de 1900 étant « universelle », il ne suffit peut-être pas de savoir ce que nous en pensons, nous Français, mais pour en raisonner avec mesure, il ne serait pas inutile non plus de recueillir là-dessus l'opinion de nos hôtes, de tous ceux du Nord et du Midi, que nous avons convités et qui participent pour une bonne part, aux travaux généraux du estival.

Tous s'accordent à reconnaître la situation incomparable de l'Exposition elle-même échelonnée d'une façon si pittoresque au long des deux rives de la Seine. Il n'est qu'une voix sur la beauté du tableau d'ensemble qui en résulte, — unique en son genre et presque impossible à surpasser.

Enfin, l'admiration est un unisson chez ceux qui ont vu les splendeurs et les féeries des soirs d'illumination, lorsqu'ils ont à décrire, jaillissant de toutes parts, du fer, de la pierre et des eaux, les prestiges d'une lumière féerique.

Tel est le résumé des opinions de nos voisins telles qu'il nous a été permis de les recueillir par la lecture des journaux quotidiens ou périodiques.

Une fête du travail

Le ministre du commerce a décidé que le 22 juillet, dans la salle des Fêtes, une matinée serait offerte à tous ceux, ouvriers et employés, qui ont été les artisans de l'Exposition.

Millerand avait d'abord eu l'idée d'offrir un bal, mais, d'une part, les salons du ministère ne pouvaient contenir un aussi grand nombre de personnes ; d'autre part, la Salle des Fêtes n'ayant pas été reconnue disposée suffisamment pour danser, le ministre du commerce a arrêté le programme d'une représentation théâtrale et a donné à M. Picard des ordres dans ce sens.

Une scène a été dressée dans cette Salle des Fêtes et, l'acoustique ayant été reconnue excellente par M. Gailhard et M. Jules Claretie, qui accompagnaient le ministre dans sa visite préparatoire, une représentation théâtrale a été décidée.

Les artistes de la Comédie-Française et de l'Opéra prêteront leur concours à cette cérémonie pendant laquelle ils interpréteront le deuxième acte de « Joseph », un acte de « Monsieur de Pourceaugnac », et le ballet du « Cid ».

La fête commencera par la marche aux flambeaux, de Meyerbeer, et se terminera par la Marseillaise, exécutée par l'orchestre dirigé par M. Emile Dubois.

Cette matinée promet d'être fort réussie et on ne saurait trop féliciter le ministre d'avoir pensé à l'offrir à ceux qui furent les premiers et les plus essentiels collaborateurs du chef-d'œuvre de l'année 1900.

LA GUERRE SUD-AFRICAINE

LA SITUATION

Bethlem a été pris par les généraux Clements et Paget. Mais lord Roberts ne dit nullement que le général De Wet soit inculpé à une capitulation. Sa dépêche ne mentionne même pas un tel espoir. A la même date, les Boers remportaient un succès à l'est de Prétoria, profitant sans doute de l'affaiblissement des forces anglaises de ce côté ; le camp anglais de Waterval a été pris.

La dernière statistique du ministère de la guerre à Londres porte à 30,457 hommes les pertes anglaises dans l'Afrique du Sud : et l'on ne compte, dans ce total, ni les blessés ni les malades. Quel est donc le chiffre réel, et le saura-t-on jamais ? L'émotion causée en Angleterre par les révélations de M. Burdett-Coutts sur le traitement, ou plutôt le manque de traitement de ces malades et de ces blessés ne s'est pas amoindrie. Et la situation stratégique n'est pas claire.

Le résultat obtenu contre De Wet, amoins d'événements possibles, mais qu'on ne fait pas prévoir, ne paraît pas en proportion avec l'effort qui a été fait. Mais rien ne dit que les Boers eux-mêmes n'aient pas espéré mieux.

Le mouvement rapide de lord Roberts sur Kroonstad était dangereux. Les Boers n'ont-ils pas cru alors que Botha tiendrait plus longtemps autour de Pretoria, tandis que De Wet attaquerait très sérieusement la ligne de communication de l'armée anglaise ?

Il aurait eu des lors un manque d'intento et d'énergie, ou une faiblesse des effectifs, qui aurait fait échouer ce plan. Mais si la guerre continue, les Burghers le nomment-ils pas par apprendre ce qu'ils ne savent pas encore ?

En tout cas, la lutte ne finit pas, et il n'est pas probable que les Anglais puissent bientôt diminuer leurs effectifs dans l'Afrique du Sud.

Nouveaux engagements

On télégraphie de Pretoria, source anglaise :

Les Boers ont canonné hier l'avant-poste placé à l'extrême gauche de la position du général Pole Carew, mais ils se sont retirés à l'arrivée de deux pièces de canons anglaises.

Les troupes du général Hutton ont eu un engagement au sud d'Ermelo avec les Boers, qui ont été repoussés jusqu'à leur position initiative.

Tous les membres du gouvernement de l'Etat libre, sauf le président, se sont maintenant soumis aux anglais, avec l'autorisation desquels, ils ont représenté au Mont-Pinaud de continuer la lutte.

COMMISSION DU BUDGET

Paris, 11 juillet. — La commission du budget s'est réunie et a entendu le rapport de M. Cochery, qui a achevé l'examen de quelques chapitres.

Au cours de ses travaux, elle a reconnu la nécessité de charger un rapporteur spécial de faire une étude d'ensemble sur l'organisation des diverses administrations centrales et de comparer l'état de fait avec l'état de droit.

La commission a confié ce mandat à M. Bienvenu Martin.

Ensuite, elle a décidé de demander le Ministre des finances afin de lui demander comment légalement se propose de rétablir l'équilibre du budget détruit par le vote de 4 lois relativement aux droits de douane sur les cafés.

Cette loi entraîne une diminution de recettes de 7 millions par rapport au chiffre inscrit au projet du budget du gouvernement.

La commission qui a achevé l'examen du budget des beaux-arts et de la Légion d'honneur, aujourd'hui le budget du ministère, prendra partie, discutera vendredi le budget des chemins de fer de l'Etat et du commerce. Elle siégera jusqu'au 7 juillet et reprendra ses séances le 7 septembre, de manière à permettre au rapporteur général de distribuer son rapport le 10 octobre.

Le Congrès des Sociétés coopératives

(De notre correspondant spécial)

Paris, 11 juillet. — Comme vous le savez, le Congrès international des coopératives s'est terminé hier.

Voici un succinct compte-rendu de cette séance de clôture.

Le Congrès a d'abord décidé d'envoyer aux grévistes du Havre l'assurance de son entière sympathie et de ses sentiments de solidarité prolétarienne.

Le citoyen Saimond, de l'Union des Syndicats, fit ensuite un rapport sur les pharmacies coopératives.

Le citoyen Bagnol montre comment il est possible d'établir ces pharmacies en tournant la loi, — loi des plus antidémocratiques.

Le citoyen Léonard, député de Charleroi, donne au congrès des renseignements sur ce qui a été fait à ce point de vue en Belgique.

Le commerce de la pharmacie y est libre à condition de prendre des diplômés, les coopératives peuvent organiser des pharmacies.

Finalement la question est renvoyée à la commission permanente nommée la veille.

Les citoyens Fournier et Delory déposent quinze vœux intéressants, concernant des points secondaires, qui sont renvoyés également à la commission.

Une discussion s'ouvre ensuite sur les rapports à intervenir entre Conseils d'administration des coopératives et employés des mêmes coopératives. Sur la proposition du citoyen Michel, une commission arbitrale sera nommée, désignée par moitié par la Bourse coopérative, et par moitié par les syndicats.

Le citoyen Hamelin propose la tenue du prochain congrès national à Lille en 1901.

Le congrès international aura lieu immédiatement après en Belgique, à Bruxelles ou à Gand. Cette proposition est adoptée.

La Fédération du Nord s'entendra avec la Fédération nationale des coopérateurs belges pour la date (août ou septembre).

Les congressistes se sont séparés à midi, aux cris de : « Vive la Société ! Vive l'Internationale ».

L'après-midi, les délégués se sont rendus aux sièges sociaux des coopératives parisiennes, la *Moissonneuse*, la *Bellevilloise*, l'*Egalitaire* et la *Boulangère socialiste* du XIIIe arrondissement, où des lunchs étaient servis.

Le soir, une réception brillante a eu lieu à l'*Avenir de Plaisance*.

Plus de 1200 personnes remplissaient le vaste hall de la Société. Le citoyen Hamelin a souhaité la bienvenue aux délégués au nom de l'« Avenir » qui, à l'heure actuelle, marche à la tête des Coopératives parisiennes au point de vue socialiste.

Le citoyen Anseele a répondu par une magnifique harangue au nom des coopératives belges. Le fondateur de la plus grande coopérative socialiste du monde a été l'objet d'une longue ovation.

Les citoyens Guillemin, pour la Bourse coopérative, Anton, délégué espagnol, ont ensuite pris la parole au milieu des applaudissements de toute l'assistance, qui s'est séparée aux accents de l'*Internationale* et de la *Carmagnole* exécutées par la musique de l'*Avenir* et chantées en chœur par tous les congressistes.

Notons que quelques nationalistes avaient réussi à se glisser dans la salle, grâce à des subterfuges. Ils ont été bientôt reconnus et éconduits avec tous les honneurs dus à ces malfaisants brouillons.

Georges PECQUEUR.

Une lettre de Delory

Le citoyen Delory, délégué de l'« Union de Lille » au Congrès des Coopératives socialistes, a adressé au citoyen Gérault-Richard, rédacteur en chef de la *Petite République*, la lettre suivante que nous croyons utile de reproduire :

Citoyen Gérault,

Dans le compte rendu du Congrès des coopératives socialistes, la *Petite République* portant la date du mardi 10 juillet me fait dire le contraire de ma pensée.

Ayant été amené à compléter mes explications dans la séance suivante, le compte-rendu en aurait dû un mot ; il n'en est rien. Je dois donc vous prier de vouloir bien publier ces quelques lignes, ne voulant pas que ma pensée soit aussi mal interprétée.

Voici les faits :

Le citoyen Guillemin dans son rapport avait demandé :

1° Que nul soit accepté comme adhérent dans une coopérative s'il n'est, au préalable, reconnu comme socialiste.

2° Que ces associations prennent part aux luttes électorales.

J'ai déclaré et je déclare encore que la coopération n'étant pas le but du socialisme mais un moyen, il n'était pas indispensable d'être socialiste pour être coopérateur, que cette forme d'association pouvant être considérée comme le premier cours du socialisme il n'était pas plus rationnel d'exiger du nouvel adhérent une connaissance de principe qu'il ne le serait d'exiger qu'un enfant sache lire pour l'admettre à l'école.

Que, d'autre part, inviter les coopératives à entrer dans les élections c'était les opposer aux organisations socialistes mieux en situation pour cette sorte de besogne.

On est bien obligé de reconnaître qu'à Paris moins qu'ailleurs l'on a besoin de créer de nouvelles pépinières de candidats.

J'ai terminé en déclarant que les coopératives doivent se rallier franchement à l'idée socialiste et que pour elles le meilleur moyen d'aider à la propagande de nos principes, c'était à l'aide d'un prélèvement sur leurs chiffres d'affaires de créer des ressources pour cette diffusion.

Le point sur lequel je diffère avec un certain nombre de socialistes c'est que moi, je crois, qu'étant donné le but poursuivi et le personnel de ces associations, elles ne devraient pas être appelées à la direction de notre parti.

Agréez, citoyen Gérault-Richard, mes sincères salutations.

G. DELORY.

Duel Gérault Richard-Lasies

Paris, 11 juillet. — A la suite d'un article paru dans un journal du soir, sous la signature de Gérault-Richard, M. Lasies, député nationaliste du Gers, a envoyé ses témoins, MM. Papillaud et Monod au signataire de l'article.

La rencontre à l'épée a été décidée pour demain, dans les environs de Paris.

UN MANDAT D'ARRÊT CONTRE SIPIDO

Paris, 11 juillet. — Le Parquet a lancé un mandat d'arrêt contre Sipido.

Il paraît que Sipido n'a pas quitté la Belgique.

Encore le Uhlan

Paris, 11 juillet. — L'*Agence Havas* publie la note suivante :

Plusieurs journaux ont annoncé ce matin que le commandant Sternaxy devait renouveler à Pétersbourg, pendant une soirée donnée, 15, rue du Faubourg-Saint-Honoré.

A la préfecture de police et à la sûreté on déclare ne rien savoir de cette affaire. Une surveillance bien étroite organisée faubourg Saint-Honoré, par le service de Sûreté, mais M. Lochert déclare que cette surveillance ne concerne que deux agents clandestins qui se trouvaient dans ces parages.

LE CONGRÈS INTERNATIONAL des Voyageurs et Représentants de Commerce

Paris, 11 juillet. — La séance s'est ouverte sous la présidence de M. Eugène Roche.

Sur la proposition du groupe des Voyageurs socialistes, soutenu par les citoyens Léger et Koschlusko, le Congrès a adopté, à l'unanimité, le vœu du rachat des chemins de fer par l'Etat.

Subsidiairement, en attendant cette mesure, on a admis la création de carnets kilométriques, l'abonnement général à tarif réduit, du droit de réclamation aux abonnés, etc.

Le Congrès adopte le principe de la réduction sur les tarifs de transports d'échantillons, avec facilité d'expédier ses bagages dans toutes les directions.

La commission d'organisation demande au Congrès d'exprimer le vœu suivant :

1° Abaissement des cartes postales à 5 centimes.

2° Abaissement des lettres à 10 centimes jusqu'à 1 gramme ; abaissement des lettres à 15 centimes de 1 à 2 grammes à 20 centimes ; abaissement des lettres à 25 centimes, de 2 à 50 grammes, et ainsi de suite en ajoutant 5 centimes par 50 grammes ou fractions de 50 grammes.

3° Abaissement des télégrammes de dix mots à 10 centimes, et ceux de quinze mots à 15 centimes, l'adresse ne comptant jamais que pour deux mots.

Ce vœu est voté à l'unanimité, ainsi que la demande de cartes d'abonnements téléphoniques à prix réduits.

L'on procède à la nomination d'une commission provisoire devant étudier les statuts d'une fédération nationale et internationale proposée par M. Roche.

Neuf membres sont choisis pour s'occuper des intérêts de la fédération nationale, ce sont :

MM. Kosciusko, Walter, Crosnier, Sillié, de Paris ; Laur, de Vanves ; Devaux, de Toulouse ; Rousset, d'Orléans ; Pellion, de St-Etienne ; Cousin, de Sainte, et Roche, de Lille, qui fait partie de la commission comme président de la 1re section.

Les membres étrangers qui composeront la commission internationale sont au nombre de six :

MM. Maltrana, Espagne ; Piltz, Allemagne ; Pantlar, Autriche ; Nadal, Suisse ; Renard Bu, Norvège ; Peller, Luxembourg.

Cette double commission étudiera dès aujourd'hui les moyens les plus pratiques d'arriver à une fédération qui, seule, peut faire aboutir les vœux émis par le Congrès.

DANS LA RÉGION

UN FORFAIT PATRONAL

A ARMENTIÈRES

On connaît les magnifiques succès obtenus par l'union des républicains et des socialistes aux dernières élections municipales.

Au premier tour, la liste d'union républicaine et socialiste fut élue tout entière à une forte majorité.

Pour se venger misérablement des patrons cléricaux, les sieurs Dulac et Dufour, vicinent de congédier de leurs ateliers trois élus socialistes, les citoyens Louis Prévot, adjoint au maire ; Emile Dheygère et Jules Percq, conseillers municipaux.

Cet acte inqualifiable, cette violation de la liberté de la part de patrons qui se prétendent libéraux seront jugés sévèrement par l'opinion publique.

La section armentiéroise du Parti ouvrier dénonce leur conduite par le manifeste suivant, qui sera placardé aujourd'hui sur les murs de la ville :

AUX ELECTEURS

Citoyens,

Le 6 mai vous avez, selon votre droit, désigné, comme mandataires au Pouvoir Municipal, des ouvriers, parce que vous avez compris que là était votre intérêt.

Messieurs les patrons DULAC et DUFOUR agissant au nom du parti clérical, viennent de mettre hors de leurs ateliers trois de vos élus, les citoyens PREVOT Louis, adjoint au maire ; DHEYGÈRE Emile et PERCQ Jules, conseillers municipaux.

C'est un attentat inique contre le libre exercice du mandat de ces citoyens, c'est en même temps un attentat contre votre droit d'électeur.

Comprenant que les élus ouvriers en remplissant leurs devoirs mettront à tout jamais l'Hôtel de Ville hors de leur portée, ils espèrent réduire ceux-ci par la faim.

C'est une lâcheté sans nom dont vous vous souviendrez.

Aucun prétexte ne peut être invoqué par Messieurs les cléricaux pour expliquer leur attitude.

Au contraire, l'administration municipale actuelle, par mesure de tolérance, a laissé faire librement les processions, c'est-à-dire a laissé la liberté à ceux qui sont partisans de supprimer la liberté des autres.

A cette déclaration de guerre vous saurez répondre comme il convient, en acceptant le défi avec calme et attendant, pour votre revanche, la prochaine bataille. Nul doute que ce jour-là leur défaite sera écrasante.

A bas les jésuites ! A bas les oppresseurs !

Vive la République démocratique et sociale !

LE COMITÉ EXÉCUTIF.

LE MOUVEMENT GRÉVISTE

A ROUBAIX

Les grèves de chez M. Fraignac et fils, rue de Lille, veuve Mercier, rue d'Italie, Cullens et Delique, boulevard Gambetta, sont toujours dans la même situation.

A TOURCOING

Dix-neuf ouvriers chaudronniers de chez Mme veuve Bertrand ont repris le travail hier matin, les patrons leur ayant donné satisfaction concernant les heures de travail et le nouveau tarif.

— A l'établissement Drey et Sunpton, la situation ne change pas. Les ouvriers ont envoyé une délégation de huit camarades qui n'a pas été reçue par le patron, mais par un employé qui était chargé de remettre les livrets des ouvriers.

La délégation s'est retirée refusant les livrets.

CRÉATION D'UN SYNDICAT DE HALAGE du Nord et du Pas-de-Calais

LA RÉUNION DE BILLY-BERCLAU. — LE COMITÉ PROVISOIRE

Notre collaborateur Maurice Monier a fait lundi, 9 juillet, dans la salle Sauvage-Quéva, une superbe conférence pour la formation d'un syndicat de charretiers de halage.

La séance, ouverte à 8 h. par le citoyen Breton, François, charretier, président, assiste des citoyens Dréon Charles, charretier et Triquet Charles, mineur, convoqués par un très beau discours du citoyen Bérard, secrétaire général du syndicat des mineurs, qui s'adresse plus spécialement aux travailleurs du sous-sol, au nombre de 200 environ et qui fera l'objet d'un compte-rendu spécial, le citoyen Bérard faisant en ce moment une tournée dans la concession de Meurchin, où des individus intéressés prennent en ce moment une campagne de calomnie.

Tous les charretiers de halage présents en ce moment dans Billy-Berclau et les villages voisins, une soixantaine environ, — avaient tenu à assister à la réunion ou leur défenseur de la première heure, le citoyen Monier devait parler.

Monier fait l'historique de la campagne qui fut menée contre les audacieuses tentatives de la société de traction électrique qui, non contente de rencontrer dans l'administration des ponts-et-chaussées une bienveillance inusitée, aurait voulu se voir attribuer le monopole exclusif du halage sur les canaux de la région du Nord.

Et notre collaborateur qui prononce un long discours, éloquent expose des démarches que les haleurs durent faire auprès des pouvoirs publics pour qu'on ne leur supprimât point du jour au lendemain leur gagne-pain par l'institution de rails obligatoires dont la société richissime aurait obtenu la concession, on est très acclamé et obtient un magnifique succès.

Enfin le jeune orateur rappelle les paroles de M. Baudin, ministre des travaux publics promettant de permettre aux charretiers organisés en syndicat de prendre part aux adjudications où ils avaient admis jusqu'à présent que des entrepreneurs capitalistes. De plus, il fait pour quand le citoyen Millerand, ministre du commerce viendra à Lens que le syndicat soit solidement constitué et qu'il présente au ministre socialiste ses revendications si justifiées.

Le discours de Monier est longuement applaudi par les haleurs qui se réunissent ensuite en séance privée.

Au cours de la séance privée, présidée par Monier, il est décidé qu'en principe et sous réserve des modifications qui pourraient être apportées à la première réunion générale :

1° Il serait formé à Billy-Berclau sous le nom de *Syndicat des Haleurs du Nord et du Pas-de-Calais*, un syndicat qui prendrait en main la défense de cette corporation, les démarches à faire auprès des pouvoirs publics, des élus du suffrage universel, et qui pourrait éventuellement participer aux adjudications et entreprises de halage par traction animale.

2° La cotisation pourrait être de 0 fr. 50 par cheval et par mois et serait versée dans une caisse confiée à une commission composée de charretiers élus en assemblée générale par tous les membres du syndicat.

3° Les aubergistes et négociants du bord de l'eau pourraient être admis comme membres honoraires en échange d'une cotisation de 5 francs par an.

4° Des sections du syndicat seraient formées dans toutes les communes où habitent des charretiers à longs jours.

5° La formation du syndicat est confiée à un secrétaire provisoire et à un nombre indéfini de délégués, chargés de la propagande ainsi qu'au fondateur, le citoyen Maurice Monier.

Le citoyen Monier promet aux charretiers de leur apporter, chaque fois qu'ils y feront appel son concours absolument désintéressé.

Dans un mois, l'assemblée générale ou seront élus définitivement les Administrateurs du Syndicat, aura lieu à Billy-Berclau. Des conférences seront organisées ensuite dans tous les centres de halage.

Sont élus comme délégués provisoires les charretiers dont les noms suivent :

GAUDANI Victor-Arsène, secrétaire provisoire.

Délégués : BRETON Amand, BRETON Louis, DRÉON Charles, WLIGO François, BRETON Henri, DESMAREST Louis, BRETON Etienne, AUDANT Louis, QUÉVA Ludovic, LEROY Julien, HAYS Léon, SAUVAGE Alfred, DRÉON Joseph, QUÉVA Adolphe, MILLEVILLE Victor, QUÉVA dit Roux, QUÉVA Louis, MORAND Gilles, FILLEUL Louis, BRIQUET Victor, GUÉRIN Auguste, LEROUX Amand, EVRARD Alfred, GAQUIÈRE Fleury, GAQUIÈRE François, BAILLY Louis, MORAND Louis, SAUVAGE Alfred.

La séance a été levée à 9 heures 30 aux cris de : « Vive le Syndicat ! Vive Monier ! »

Ajoutons que deux magnifiques bouquets ont été offerts aux orateurs par le jeune Sauvage Joseph, qui a prononcé à l'adresse de nos amis un compliment très agréablement tourné.

UNE FEMME DU PAS-DE-CALAIS assassinée à Pantin

En décembre 1897, un ouvrier charpentier, nommé Arthur Deros, âgé de 32 ans, épousait à Oignies (P.-de-C.), Mlle Léa Becobert, âgée de 17 ans. Le jeune ménage s'établit à Oignies où il avait acheté un débit de vin, mais il fut la proie de la discorde, Deros étant d'un caractère ombrageux et jaloux. A plusieurs reprises, la jeune femme, lasse de querelles sans cesse renouvelées, quitta le domicile conjugal, pour y revenir peu de temps après, confiante dans les promesses que lui prodiguait son mari.

Le ménage vint ensuite se fixer à Pantin, où il s'installa dans un petit logement de la rue Montgolfier. Deros s'embauche dans un chantier de bois. Les querelles ne tardèrent pas à reprendre avec plus de violence et la vie devint intérable pour Mme Deros.

Lundi soir, Deros, après dîner, se rendit avec sa femme dans un bal-musette, où ils restèrent jusqu'à une heure avancée de la nuit. En fin ils regagnèrent leur logis. Devant la porte de leur maison, Deros s'emporta contre sa femme et se mit à la rouer de coups. Les cris de la malheureuse attirèrent aux fenêtres tous les voisins.

Que se passa-t-il ensuite ? On ne sait encore, mais, le lendemain, Deros, poussé par une de ses parentes, vint déclarer au commissaire de police que sa femme, après les violences de la veille, s'était enfuie dans la direction du canal de l'Ourcq et s'était jetée dans l'eau.

Il s'était précipité à son secours, affirmait-il, et avait vainement essayé de la sauver.

A la suite de ces déclarations, Deros a été mis en état d'arrestation.

A la suite de recherches opérées dans le canal de l'Ourcq, le cadavre de Mme Deros a été retrouvé. Il était couvert de cytomoses et a été envoyé à la Morgue.

M. Flory, juge d'instruction, a été désigné pour éclaircir cette affaire.

Dernière Heure

La Guerre en Chine

NOUVELLES OFFICIELLES DE PÉKIN

Washington, 11 juillet. — Le ministre de Chine communique au département d'Etat un télégramme qu'il est censé tenir du gouvernement chinois et que l'on croit émaner du ministre de la guerre chinois.

Ce message prétend que la part du gouvernement chinois, tout en se responsabilisant et la rejetant sur les boxers, il affirme que les troubles de Tien-Tsin sont le résultat du bombardement de Taxou.

Le télégramme qui est très long reproduit le texte d'un édit impérial du 21 juin. On dit que cette dépêche a été envoyée à tous les ministres de Chine pour être communiquée aux gouvernements étrangers.

Le gouvernement américain demandera au représentant de la Chine, puisque le Yamen a pu communiquer avec le monde extérieur qu'il se permets au ministre américain à Pékin, s'il est encore vivant, de communiquer à Washington.

Le bombardement de Tien-Tsin

On télégraphie de Berlin :

D'après des nouvelles télégraphiques reçues par le consul d'Allemagne à Tien-Tsin, les concessions étrangères de cette ville ont été bombardées à plusieurs reprises par les Chinois du 4 au 7 juillet.

Deux mille Boxers qui avaient attaqué la concession française, ont été repoussés le 5 juillet par les Russes. Les Anglais et les Japonais ont bombardé le 7 juillet les batteries chinoises.

Des obus chinois ont traversé, le soir du même jour, le toit du consulat d'Allemagne et ont causé un incendie qui a été promptement éteint.

Le bateau à vapeur *Deutung* est parti le 6 juillet pour Taxou ayant à bord des blessés allemands.

La voie fluviale de Tien-Tsin à Taxou est maintenant sûre par suite de l'occupation d'un fort situé à moitié chemin. Le chemin de fer de Hughou est aussi rétabli.

Les familles de presque tous les étrangers résidant à Tien-Tsin sont parties du 4 juillet pour Taxou.

D'autre part, on télégraphie de Tien-Tsin, 9 juillet :

Deux corps chinois considérables, venant de l'Arsenal ouest et l'autre marchant s